



FORMATION D'ARTISTES

41 rue Volta / 75003 Paris

01.42.78.73.13 / info@harmoniques.fr

L'ARTISTE ET SES PROJETS

FORMATION CERTIFIANTE – RS 6849

Titre de la certification : « Développer un projet artistique dans le spectacle vivant »

Certificateur : Harmoniques / Date d'enregistrement de la certification : 31/10/2024

Fin de validité de la certification : 31/10/2029

(Eligible C.P.F - RS6849)

4 SEMAINES / DUREE 120h

Version 01 du 09.07.2025

ASSOCIATION LOI 1901 / SIRET : 449 478 379 00026 APE 8559 A

Enregistré auprès de la préfecture de Paris sur le n° 11753817475. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (art L6352-12)

L'ARTISTE ET SES PROJETS

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Musiciens, chanteurs, auteurs-compositeurs, interprètes, artistes dramatiques, chorégraphes, danseurs, artistes du cirque, artistes de rue... Salariés ou demandeurs d'emploi (intermittents). Cette formation est destinée à tout artiste interprète ou créateur du spectacle vivant porteur d'un projet artistique ou culturel souhaitant acquérir les compétences nécessaires au développement de son projet. Chaque stagiaire doit donc disposer préalablement d'un projet à construire dont atteste un premier exposé écrit (synopsis, note d'intentions, dossier artistique...)

PRESENTATION

Dans un contexte souvent difficile, pris entre le feu des pratiques amateurs et l'industrialisation du divertissement qui standardise les expressions, l'artiste porteur de projet est plus que jamais confronté à la nécessité d'élaborer et de structurer ses propres outils et ses stratégies de développement. Il s'agit alors de mettre en lien le principe de désir à l'origine de tout projet artistique et la conscience des méthodes et des outils nécessaires à sa réalisation. Le mode de travail proposé s'appuie sur la mise en lien des divers apports au cours du stage, et la pratique effective des participants.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Cette certification s'adresse aux artistes, producteurs et chargés de communication ou de diffusion souhaitant disposer de compétences complémentaires leur permettant de développer un projet artistique dans le spectacle vivant. Dans ce cadre, le dispositif atteste de compétences en matière de développement d'un projet artistique dans le spectacle vivant, au niveau de sa production, de sa diffusion, de sa vente et de sa communication.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir se repérer et se situer face à la complexité des mutations du secteur : identifier les collaborations nécessaires, les partenaires, trouver des relais et déclencher des partenariats,
- Acquérir des compétences de production et de nouvelles méthodologies de diffusion.
- Elaborer une stratégie souple et réaliste, adaptée aux exigences d'un contexte culturel.
- Renforcer sa légitimité dans sa posture de porteur de projet singulier.
- Acquérir une vision d'ensemble du paysage culturel et suivre l'évolution des esthétiques et des pratiques,
- Savoir utiliser les outils budgétaires, décrypter les obligations contractuelles,
- Elaborer un prix de vente à partir d'un cout plateau, rechercher et trouver les moyens de communiquer efficacement autour de son travail et de son projet,
- Savoir mettre en lien les différents paramètres liés au développement d'un projet (artistique, production, diffusion, communication).



FORMATION D'ARTISTES

41 rue Volta / 75003 Paris
01.42.78.73.13 / info@harmoniques.fr

La certification juge de l'acquisition de capacités professionnelles dans les domaines de la production, la communication et diffusion de spectacles (pertinence du positionnement, planification de production, storytelling du projet) tout en maintenant la continuité du travail artistique.

BLOC DE COMPETENCES

C1	Définir l'identité artistique du projet en identifiant ses objectifs, son public cible, son envergure, ses enjeux et ses risques tout en le situant dans son contexte (culturel, social, économique...), afin de le positionner de façon précise dans l'environnement actuel du spectacle vivant.
C2	Formaliser le dossier artistique du projet , en y intégrant une argumentation structurée (description générale, résultats attendus, étapes de réalisation, ressources nécessaires...), convaincante et adaptée aux différentes parties prenantes (fonction, intérêt au projet...), ainsi que des supports de visualisation et d'iconographie, pour assurer une présentation attractive et susciter l'envie de participations de partenaires extérieurs.
C3	Elaborer le dossier de financement du projet artistique , en distinguant les sources de financement et en intégrant son budget prévisionnel et son plan de trésorerie, afin de sécuriser les engagements financiers et les retours sur investissement de production de façon à démontrer la fiabilité du projet
C4	Organiser les activités qui jalonnent la mise en œuvre du projet au niveau opérationnel, juridique et administratif , en s'appuyant sur des outils de gestion projet (planification, tableaux de suivi avec indicateurs, supports d'anticipation...) pour assurer le suivi des différentes étapes de sa conceptualisation et assurer l'atteinte des objectifs dans le respect des délais et des coûts fixés.
C5	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication de son projet artistique , en s'appuyant sur les différents diffuseurs (presse, radio, TV, Web, réseaux sociaux, relations publiques, influenceurs...) et en utilisant les canaux et outils de promotion adaptés à son type et à son envergure afin d'assurer sa visibilité et de le promouvoir auprès du public ciblé (y compris les personnes en situation de handicap).
C6	Elaborer une stratégie de vente de son projet artistique , en sélectionnant les outils nécessaires à sa mise en œuvre (CRM, logiciels, plateformes de vente en ligne intégrant des fonctionnalités rendant accessibles les achats par les personnes présentant des handicaps...), en choisissant les réseaux de diffusion adaptés au projet et à la cible visée (revendeurs, presse, supports digitaux...) et en déterminant le message commercial à diffuser, pour transformer le public visé en clients réels et réaliser les recettes attendues.



FORMATION D'ARTISTES

41 rue Volta 75003 Paris
01.42.78.73.13 info@harmoniques.fr

DEROULE PEDAGOGIQUE – 120H – 4 SEMAINES DISCONTINUES

Les compétences sont traitées par un ou plusieurs intervenants, professionnels du secteur avec la décomposition suivante :

Bloc de Compétences	Nombre d'heures
C1	17 h
C2	21 h
C3	27 h
C4	24 h
C5	15 h
C6	15 h
Accueil	30 mins
Jury	30 mins
TOTAL	120 h

	BLOC DE COMPETENCES	MATIN (3h)		BLOC DE COMPETENCES	APRES-MIDI (3 h)
JOUR 1	C1	Accueil	Positionnement d'un projet	C2	Argumenter un projet / François LOZET
JOUR 2	C4	Méthodologie du projet artistique		C4	Méthodologie du projet artistique
JOUR 3	C2	L'imaginaire professionnel		C2	L'imaginaire professionnel
JOUR 4	C1	Boîte de production et théâtre privé / CNM / Fanny JOURDAN		C1	La région et la culture
JOUR 5	C3	Le financement participatif		C2	TRAVAUX PRATIQUES : création du dossier artistique
JOUR 6	C1	Identifier les partenaires d'une création		C4	Cadres juridiques et fiscaux du spectacle
JOUR 7	C3	Méthodes et recherche de financement		C3	Méthodes et recherche de financement
JOUR 8	C3	Méthodes et recherche de financement		C3	Méthodes et recherche de financement
JOUR 9	C2	L'imaginaire professionnel		C5	Marketing culturel dans une gestion de projet
JOUR 10	C5	Marketing culturel dans une gestion de projet		C5	Marketing culturel dans une gestion de projet



FORMATION D'ARTISTES

41 rue Volta 75003 Paris
01.42.78.73.13 info@harmoniques.fr

JOUR 11	C6	Techniques de diffusion	C6	Techniques de diffusion
JOUR 12	C6	Techniques de diffusion	C6	Techniques de diffusion
JOUR 13	C5	Attaché de presse	C3	Votre budget
JOUR 14	C3	Méthodes et recherche de financement	C3	Méthodes et recherche de financement
JOUR 15	C4	Méthodologie du développement	C5	Nouvelles formes de communication : nouveaux auteurs, nouveaux publics
JOUR 16	C1	Hors les murs	C1	Jeune Public
JOUR 17	C4	Contrats du spectacle	C4	Contrats du spectacle
JOUR 18	C4	Méthodologie du développement	C4	Méthodologie du développement
JOUR 19	C2	Préparation au jury	C2	Préparation au jury
JOUR 20	C3	Financements des jeunes compagnies	C6	Spécificités du public avec handicap
SOUTENANCES JURY DE CERTIFICATION J20+15 jours (30 mins/pers)				

METHODES MOBILISEES

Modalités pédagogiques :

Exposé en grand groupe, mises en situation et travaux pratiques

Moyens techniques :

Salle de formation équipée (vidéoprojecteur)

MOYENS POUR SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel à Paris et/ou distanciel

MOYENS D'EVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION

Présentation du dossier artistique, du budget et du projet devant un jury de certification.



FORMATION D'ARTISTES

41 rue Volta 75003 Paris
01.42.78.73.13 / info@harmoniques.fr

EQUIPE PEDAGOGIQUE

(Bio et références sur le site www.harmoniques.fr)

REFERENT PEDAGOGIQUE : François LOZET : auteur, réalisateur multimédia, chargé de cours à Paris XIII / JMarie DELPECH : Consultante en accompagnement professionnel et coach certifiée / Carol GHIONDA : chargée de diffusion / Laurent FLAMARION : administrateur de théâtre / Jacques TRAVAIL : Administrateur de théâtre / Dominique BERODY : délégué général chez Théâtre de Sartrouville Centre et formateur / Marthe LEMUT : chargée de diffusion (musique actuelle) / Olivier VERGNAC : responsable du pôle production au Centre National de la Danse / Cyril DUCHÊNE : Chef du service des boutiques et de la billetterie au Musée Rodin, ancien directeur de la communication du Centre National de la Danse / Arnaud LANTOINE : consultant en accompagnement professionnel / Paul GUERRIER : chargé de mission Spectacle Vivant à Région Île-De-France / Pascal ZELCER : attachée de presse / Fanny JOURDAN : productrice...

ACCESSIBILITE AUX SITUATIONS DE HANDICAP

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. De plus, en fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.

Notre Référente Handicap : Carole THUEUX – accueil@harmoniques.fr

DELAI D'ACCES

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est à minima de 11 jours ouvrés. Toutefois, il convient de prendre en compte les délais d'instruction des demandes de prise en charge auprès de certains OPCO (ex : un mois pour l'AFDAS).

TEMOIGNAGES

« Ce stage fut une très belle opportunité de faire le point sur les compétences et les défis de chaque membre du groupe. Un grand merci aux intervenants de tous horizons, qui nous ont permis de mieux comprendre le langage, le fonctionnement et la mentalité dans les différents domaines du spectacle. A l'issue du stage, nous avons rebaptisé notre groupe "La Pépinière" pour former un vrai collectif d'artistes qui se réunissent et se soutiennent ! »

« Lorsque l'on a fini la Formation "l'Artiste et ses projets" chez Harmoniques on n'est plus jamais l'Artiste que l'on était lorsque on est arrivé. Une conscience s'installe de tout un environnement artistique et son fonctionnement, la connaissance des acteurs, des interlocuteurs et des problématiques de chacun, du message que l'on souhaite faire passer sur scène, tout prend son sens. »

« Je conseille à tout artiste de faire ce stage qui, loin de nous éloigner de la création, nous donne des outils nécessaires afin de mener à bien nos propres projets. »



FORMATION D'ARTISTES

41 rue Volta / 75003 Paris
01.42.78.73.13 / info@harmoniques.fr